



RAVIV - Réseau des arts vivants en Ile-de-France  
Maison des réseaux artistiques et culturels  
221, rue de Belleville 75019 Paris  
reseau.raviv@gmail.com  
IBAN : FR76 1027 8060 4900 0206 3260 156

Toutes ces informations sont à usage interne.

Ne pas entrer des coordonnées où vous ne voulez pas être contacté-es

En **cas de ré-adhésion** merci d'écrire uniquement le nom de votre structure et les informations qui auraient changées.

Nom de la structure (attention tel que vous voulez qu'il apparaisse dans nos communications) :

Objet :

Discipline(s) :

Nom du/de la responsable légal-e :

Nom du/des responsable(s) artistique(s) :

Email :

Site internet :

Adresse du siège social :

Adresse postale (si différente) :

Contact principal (nom/prénom) :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Forme juridique :  Association loi 1901  Autre (précisez)

Année de création :

SIRET :

Code APE :

N° de licence :

Subventions publiques

Commune  Département  Région  Etat  Autre

Emploi permanent

Oui – Nombre de salarié-es  Non

Disposez-vous : De bureaux  oui  non

D'espaces de stockage  oui  non

D'espaces de création  oui  non

Budget global entre :  0 et 10 000€  10 000 et 50 000€

50 000 et 100 000€  Plus de 100 000€

La structure est-elle membre d'autres réseaux ? Si oui, lesquels ?

Comment avez-vous connu RAVIV ?

## BULLETIN D'ADHESION 2023

**MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE DE MANIERE PRECISE  
ET DE L'ENVOYER PAR MAIL À [RESEAU.RAVIV@GMAIL.COM](mailto:RESEAU.RAVIV@GMAIL.COM)  
LES INSTRUCTIONS POUR FINALISER VOTRE ADHESION VOUS SERONT  
COMMUNIQUEES PAR RETOUR DE COURRIEL.**

**Le montant de l'adhésion est de 40 € / an (janvier à décembre).**

Paiement par virement de préférence ou par chèque à l'ordre de RAVIV.

Si vous souhaitez faire un don à l'association, il vous suffit de majorer ce montant et nous vous enverrons un reçu fiscal.

RAVIV étant un réseau **SOLIDAIRE ET PARTICIPATIF**, votre adhésion et a fortiori votre ré-adhésion est conditionnée au **respect des engagements suivants** :

- Participation à un des groupes de travail mis en place pour le fonctionnement et le développement des projets du réseau, selon vos capacités ou désirs d'apprentissage et vos disponibilités (à titre d'exemple la plupart des membres s'engagent sur une moyenne de 2 heures hebdomadaires)
- Respect de la Charte des Valeurs du réseau
- Insertion du Logo de RAVIV sur tous vos supports de communication.

Fait à

Le

SIGNATURE

En application de la loi informatique et liberté, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter